

15/07/2020



**COMMENTAIRES SUR LE MANDAT DE LA
COMMISSION D'EXAMEN INTEGRE ET L'ENTENTE DE
COLLABORATION CANADA-QUEBEC
CONCERNANT LES CONSULTATIONS DU PROJET
GAZODUQ**

Commentaires et recommandations | OBV Lac-Saint-Jean



Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

1013 rue du Centre sportif

Normandin (QC), G8M 3X7

Bureau : (581) 719-1212

Fax : (581) 719-1217

Courriel : info@obvlacstjean.org

Site internet : www.obvlacstjean.org

Table des matières

| | | |
|-----------|---|----------|
| 1. | Présentation de l'Organisme de bassin versant (OBV) Lac-Saint-Jean. | 4 |
| 2. | Commentaires généraux. | 4 |
| | 2.1. Éviter le chevauchement des processus de consultation. | 4 |
| 3. | Commentaires spécifiques. | 5 |
| | 3.1. Des changements et répercussions à de multiples échelles | 5 |
| | 3.2. Format, localisation et documentation des consultations. | 5 |
| | 3.3. Promotion des périodes de consultation subséquentes | 6 |

1. Présentation de l'Organisme de bassin versant (OBV) Lac-Saint-Jean.

L'Organisme de bassin versant (OBV) est l'un des 40 organismes de bassin versant du Québec responsable de la mise en place de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant. La mission de l'OBV Lac-Saint-Jean est de "mobiliser la population autour des enjeux de protection, de restauration et de valorisation de la ressource eau de son territoire, en visant l'équilibre entre les fonctions du milieu et les usages de l'eau en misant sur la concertation".

Les mandats et l'encadrement de notre organisme sont définis par :

- la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés (L.R.Q c. C-6.2);
- la Politique nationale de l'eau, adoptée en 2002;
- l'actuel Cadre de référence pour les organismes de bassins versants du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC).

L'OBV Lac-Saint-Jean fait la promotion de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, c'est-à-dire une approche qui cherche à inclure les intérêts, les ressources et les contraintes de l'ensemble des acteurs qui interviennent dans un même domaine, plutôt que de considérer indépendamment les préoccupations et les responsabilités propres à chacun. C'est donc en vertu de ces responsabilités que l'OBV Lac-Saint-Jean soumet ces présents commentaires concernant le mandat de la commission d'examen intégré et l'entente de collaboration Canada-Québec concernant le projet Gazoduq. En effet, environ 90 km sur les 780 km de la conduite de ce projet se retrouve sur son territoire de gestion et sa construction occasionnera des impacts potentiels sur les milieux humides et hydriques.

Ces commentaires seront présentés dans les lignes suivantes.

2. Commentaires généraux.

2.1. Éviter le chevauchement des processus de consultation.

Pour favoriser la participation des citoyens et des organismes de la région au processus de consultation du projet Gazoduq, l'OBV Lac-Saint-Jean estime qu'il serait préférable d'éviter la tenue de consultations en lien avec d'autres projets au même moment. Advenant un chevauchement, cela aurait pour effet de diviser et limiter l'implication des intervenants participants aux multiples activités.

3. Commentaires spécifiques.

Le mandat de la commission d'examen intégré et l'entente de collaboration Canada-Québec sont assez exhaustives. Cependant l'OBV Lac-Saint-Jean aimerait apporter quelques commentaires suite à la lecture de ces documents.

3.1. Des changements et répercussions à de multiples échelles

*[3-1-a-ii] et [3-1-a-iii] : Dans la conduite de l'évaluation d'impact, la commission d'examen prendra en compte les éléments énumérés au paragraphe 22(1) de la LEI, « soit » **les changements causés à l'environnement et aux conditions sanitaires, sociales ou économiques et les répercussions positives ou négatives de tels changements que la réalisation du projet est susceptible d'entraîner, y compris les effets cumulatifs que sa réalisation, combinée à l'exercice d'autres activités concrètes, futures ou passées, est susceptible de causer** « et » **le résultat de toute interaction entre ces effets.***

L'OBV Lac-Saint-Jean est d'avis que les effets cumulatifs d'un tel projet ne peuvent être évalués qu'en considérant l'ensemble des étapes nécessaires à son existence. L'ensemble des impacts, de l'extraction du gaz, jusqu'à sa consommation, incluant la transformation et le transport, devraient être évalués.

D'autre part, dans son analyse, la commission d'examen devrait également considérer les impacts cumulatifs du projet et des projets en cours et futurs du même secteur géographique. En effets, les impacts des différents projets sur l'environnement ne peuvent pas être dissociés.

3.2. Format, localisation et documentation des consultations

*[4-3-c] Conformément au paragraphe 5(1) de la LEI, **la commission doit tenir des audiences de façon à donner au public la possibilité de participer de façon significative, selon les modalités qu'elle estime indiquées et dans le délai qu'elle fixe, à l'évaluation***

L'OBV Lac-Saint-Jean croît qu'en raison de la COVID-19, les étapes de consultation subséquentes devraient être repoussées afin de permettre une meilleure participation de la population. Le stress et les inquiétudes quotidiennes liées à la pandémie en cours, sans mentionner la possibilité de résurgence d'une seconde vague dans les prochains mois au Québec sont autant de raisons qui motivent cet argument.

L'organisation de consultations virtuelles ne devrait pas remplacer des rencontres physiques mais permettre une plus grande mobilisation citoyenne. Plusieurs personnes

pour des raisons notamment techniques et logistiques souhaitent participer à des rencontres physiques, alors que les rencontres virtuelles permettraient de compenser les conséquences liées à l'éloignement, les risques associés à la COVID-19, la disponibilité des participants, etc.

De plus, étant donné l'ampleur du projet, l'OBV Lac-Saint-Jean suggère à la commission de diffuser les audiences à la télévision sur des chaînes nationales ou communautaires et à la radio, et de retransmettre également les rencontres en direct dans des salles communautaires, en permettant aux personnes présentes de poser des questions.

L'OBV Lac-Saint-Jean est également d'avis que les consultations ne devraient pas s'adresser uniquement aux populations concernées par le tracé du gazoduc puisque les impacts appréhendés sont au-delà de cette limite géographique. La localisation des lieux pour les rencontres de consultation physique et les moyens virtuels déployés devraient répondre à cet enjeu.

3.3. Promotion des périodes de consultation subséquentes

[5-23] Suite à l'avis mentionné dans la section 5.13, la commission d'examen débutera une période de commentaires du public qui durera au moins 60 jours. La commission d'examen invitera les communautés et nations autochtones, le public, les autorités gouvernementales et les autres participants au cours de cette période, à faire part de leurs opinions à savoir si les renseignements disponibles relativement à l'évaluation d'impact du projet sont suffisants pour procéder à l'évaluation d'impact et aller en audience publique. Tous les commentaires reçus seront publiés au registre public sauf si communiqués à titre confidentiel conformément aux articles de la LEI

L'OBV Lac-Saint-Jean pense que des efforts de promotion devraient être déployés afin de tenir le public informé de la tenue de ces périodes de commentaires. Cette promotion qui se veut soutenue et constante pourra se faire via les réseaux sociaux et par les différents médias locaux et régionaux disponibles. Ces mesures de médiatisation mises en œuvre permettront à un plus grand nombre de personnes de participer à ces périodes de consultation et de requérir un plus grand nombre d'avis sur ce projet.

L'OBV Lac-Saint-Jean espère vivement que les commentaires énoncés ci-dessus seront pris en compte dans le cadre des prochaines étapes de consultation de ce projet.



Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

1013 rue du Centre sportif

Normandin (QC), G8M 3X7

Bureau : (581) 719-1212

Fax : (581) 719-1217

Courriel : info@obvlacstjean.org

Site internet : www.obvlacstjean.org